

Guide du futur adhérent

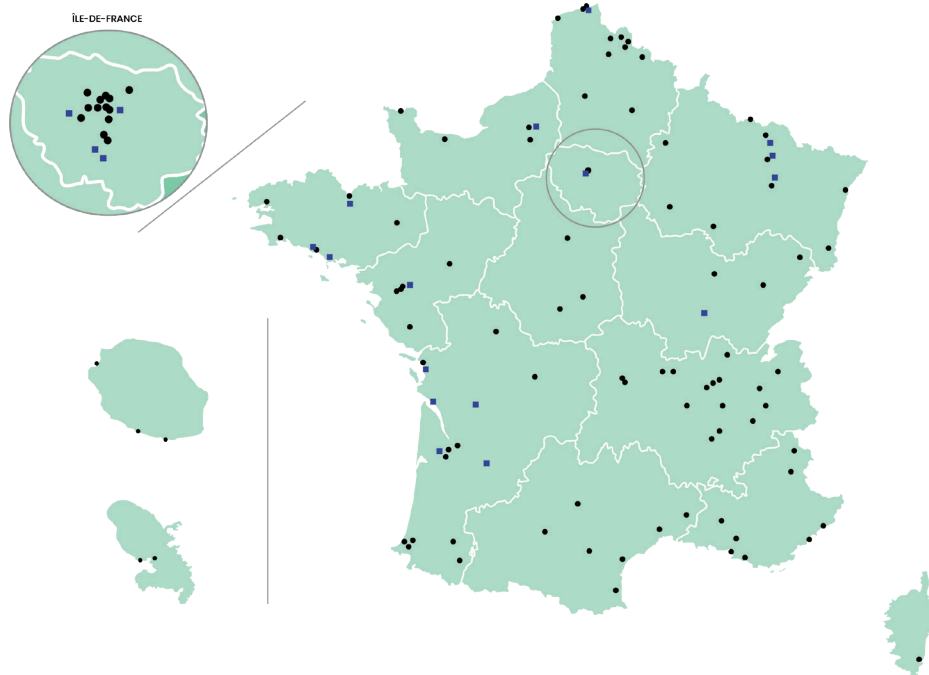
Mise à jour mars 2026



Qu'est-ce que le Réseau français Villes-Santé (RfVS) ?

La mission du Réseau français Villes-Santé est de **soutenir la coopération** entre les villes ou les intercommunalités qui ont la volonté de mener des politiques et des actions en faveur d'une meilleure santé. Le RfVS permet de **consolider les liens** entre les villes et les intercommunalités membres ; de **faciliter les échanges** de pratiques, d'expériences et de données entre les Villes-Santé françaises et le Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS, ainsi qu'avec les partenaires nationaux. *Pour rappel : le RfVS n'est pas un label.*

L'objectif du Réseau français Villes-Santé est de **susciter une prise de conscience**, de **stimuler le débat** en s'appuyant sur des informations fiables et surtout d'**inciter à agir en santé** à travers toutes les politiques publiques et à tous les échelons du territoire. Pour ses membres, le RfVS relaie de l'information nationale et internationale en lien avec la santé publique, et favorise les échanges d'expériences et de pratiques. Il organise également des journées d'échanges thématiques, conduit des groupes de travail et publie régulièrement le résultat de ses travaux.



» Pour en savoir plus : <https://villes-sante.com/a-propos>

Pourquoi être une Ville-Santé ?

Représentée par un élu à la santé et un représentant technique en charge des questions de santé et sur la base de l'engagement du Maire de la Ville ou du Président de l'Intercommunalité, être une Ville-Santé c'est :

- **S'inspirer** pour mieux avancer et partager ses expériences ;
- **S'inscrire** dans un cadre d'action à la fois international, national et local qui s'appuie sur des connaissances scientifiques ;
- **Penser** et **mettre en œuvre** des politiques et actions selon le prisme de la promotion de la santé, dans l'objectif d'améliorer la santé des populations.

Les villes et intercommunalités, par leurs compétences générales et spécifiques, ont des leviers d'actions importants pour améliorer l'état de santé des populations.



Que signifie être une Ville-Santé ?

- **Pouvoir échanger avec d'autres Villes-Santé**, contribuer et bénéficier d'un **partage d'expériences** via nos différents outils et supports.
- **Participer aux groupes de travail** et **contribuer** aux synthèses et aux ouvrages du RfVS et ainsi **enrichir les réflexions communes** et valoriser vos actions locales.
- **Obtenir des informations** sur les politiques nationales et internationales (notamment l'Organisation mondiale de la santé) qui impactent les collectivités locales en matière de santé.
- Recevoir mensuellement les actualités liées à la santé publique.

Comment fonctionne le Réseau français Villes-Santé ?

Le binôme référent

Les Villes-Santé sont représentées au sein du RfVS par un binôme référent. Ce dernier se compose d'un **élu délégué à la santé**, et d'un **technicien qui a en charge les questions de santé**. Même si d'autres élus ou agents de la ville ou de l'intercommunalité peuvent participer aux groupes de travail, seul le binôme référent reçoit les informations envoyées par le Réseau français Villes-Santé.

Les instances

↳ L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale a lieu **une fois par an**, généralement au printemps, et toutes les Villes-Santé peuvent y participer et avoir recours à un droit de vote.

↳ Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est **composé de 13 Villes-Santé**, et a lieu **trois à quatre fois par an (dont deux fois en présentiel à Paris)**. Ses membres sont élus pour une durée de 6 ans.

↳ Le Bureau

Le Bureau est **composé de 7 Villes-Santé** membres du Conseil d'Administration. Ses membres sont élus en Conseil d'Administration, pour 3 ans renouvelables, dans la limite de 3 mandats par Ville-Santé pour la même fonction. **Les différents postes occupés au sein du Bureau sont répartis comme suit** : 1 président, 3 vice-présidents, 1 trésorier, 1 trésorier adjoint, 1 secrétaire.



↳ Les membres du bureau et du conseil d'administration

PRÉSIDENTE : RENNES.

VICE-PRÉSIDENTE : GRENOBLE.

VICE-PRÉSIDENTE : LILLE.

VICE-PRÉSIDENTE : MARSEILLE.

TRÉSORERIE : NANTES.

TRÉSORERIE ADJOINTE : BORDEAUX.

SECRÉTARIAT : BESANÇON.

↳ Les autres membres du conseil d'administration

FONTENAY-SOUS-BOIS. LYON. MULHOUSE. NICE. PARIS. STRASBOURG.

L'équipe salariée du secrétariat (renforcée ponctuellement par des stagiaires ou alternants)

DIRECTRICE. Maude LUHERNE.

CHEFFE DE PROJETS. Nina LEMAIRE.

CHARGÉE DE MISSION. Audrey GONNEAU.

CHARGÉE DE PROJET EUROPÉEN. Martina SERRA.

CHARGÉE DE PROJET ALIMENTATION SAINE. Alexandra BASTIN.

CHARGÉE DE COMMUNICATION. Jennifer GUILLOUCHE.

CHARGÉE DE GESTION. Morgane MARIÈRE.



Que sont les Rencontres Nationales du Réseau français Villes-Santé ?

Chaque année, le Réseau français Villes-Santé co-organise avec une Ville-Santé, les Rencontres Nationales, avec comme temps fort, **un colloque national portant sur une thématique d'actualité**. Démarrant en fin d'après-midi le Jour 1, un temps convivial dédié aux Villes-Santé est proposé. Le Jour 2, le colloque national propose, sur un sujet défini, des conférences plénières et des ateliers en petits groupes. Les Villes-Santé sont appelées à présenter des actions en lien avec la thématique du colloque en proposant des posters ou des communications orales, qui sont ensuite sélectionnées pour les ateliers. Le Jour 3, il est proposé des visites de terrain organisées par la ville d'accueil et/ou des sessions en présentiel de groupes de travail en cours au sein du RfVS.

Chaque année, c'est **une Ville-Santé différente qui accueille les Rencontres Nationales**. La ville d'accueil est choisie selon plusieurs critères (par exemple. sa capacité d'accueil, sa situation géographique, ses infrastructures, etc.), tout en gardant en tête le principe d'équité pour que les Rencontres Nationales du RfVS aient lieu sur l'ensemble du territoire national.



» Pour en savoir plus : <https://villes-sante.com/actions/rencontres-nationales>

Quels sont les outils du Réseau français Villes-Santé ?

Les groupes de travail (GT)

Chaque année, plusieurs groupes de travail sont mis en place afin de **faciliter les échanges sur des sujets de santé et/ou pour répondre à des problématiques spécifiques**. Toutes les informations pratiques sont mises à disposition des Villes-Santé sur l'espace réservé de notre site internet.

Les groupes connexes

Il existe au sein du RfVS, des regroupements thématiques dont la finalité est de mettre à disposition un espace d'échange continu entre pairs, sans objectif de production finale défini, comme cela est le cas pour les groupes de travail.

Les ressources documentaires

- **Les newsletters mensuelles** : elles apportent un aperçu de l'actualité du RfVS, de ses membres et de ses partenaires, ainsi que des informations diverses sur les sujets de santé publique.
- **Les Points Villes-Santé** : synthèses de 4 à 8 pages, ils ont pour objectif d'apporter un éclairage synthétique sur une thématique et de clarifier le rôle des villes et intercommunalités sur la base d'exemples pratiques. Des recommandations sont parfois proposées dans ces synthèses à des fins de plaidoyer.
- **Les ouvrages thématiques** : guides complets à destination des villes et intercommunalités, ils rassemblent les résultats des travaux du RfVS (enquête, groupes de travail, recueil d'actions, etc.) et ont pour objectif de faire avancer la connaissance des actions des villes et intercommunalités sur différents enjeux de santé. Les ouvrages sont envoyés par voie postale aux Villes-Santé et sont disponibles gratuitement en téléchargement sur notre site internet.
- **Les avis et plaidoyers**.

Le Ville-à-Villes

Le Ville-à-Villes est un service proposé et réservé aux Villes-Santé. Afin de favoriser le partage d'expériences et la remontée d'actions terrains, **le RfVS permet à chaque Ville-Santé de partager son ou ses interrogations sur un sujet bien précis**, et ce, à destination des autres Villes-Santé.

Les Réseaux Régionaux

Il existe au sein du RfVS, des regroupements géographiques qui offrent des espaces d'échange entre les villes et/ou intercommunalités qui sont proches géographiquement, et qui de ce fait, peuvent rencontrer et partager des problématiques spécifiques à leurs territoires. Les Villes-Santé sont réparties en 7 Réseaux Régionaux : Arc Alpin Auvergne, Arc Atlantique, Grand Est, Grand Nord, Grand Sud, Île-de-France Centre et Outre-Mer.

» Pour en savoir plus : <https://villes-sante.com/publications>

Le site internet

Le site internet, au-delà d'apporter des informations sur le RfVS et ses membres, a pour vocation d'**apporter une information synthétique** sur les multiples facettes de l'action publique locale en santé, et sur le mouvement européen des Villes-Santé. Via **une vision thématique et toujours sous l'angle de la santé, les compétences des villes et des intercommunalités y sont présentées et détaillées**. Le site internet permet également d'avoir en accès libre les actualités et l'intégralité des publications du RfVS (ouvrages, Points Villes-Santé, newsletters, plaidoyers, etc.), ainsi que des ressources d'autres acteurs.



L'espace réservé

L'espace réservé répertorie les informations réservées aux membres du RfVS. Y sont répertoriés **les documents institutionnels, les productions issues des groupes de travail et des temps d'échange, les comptes-rendus des réunions d'instances, les synthèses des Ville-à-Ville, etc.** Est également à disposition **la base de données membres qui regroupe les coordonnées des binômes référents de l'ensemble des Villes-Santé.**



L'identité de marque et les supports de communication

L'identité visuelle du Réseau français Villes-Santé est protégée et son usage est limité. Les Villes-Santé **sont autorisées à utiliser le logo du RfVS afin de faire rayonner et de valoriser les actions ou projets développés dans le strict cadre du Réseau français Villes-Santé**, et sous réserve de validation de la part du secrétariat. **Un dossier contenant le kit de marque** du RfVS (guide d'usage, logos en différentes versions, pictogrammes, etc.) est à leur disposition. Est également à disposition **un kit de communication « prêt à l'emploi »**. Ce dernier est composé : de la plaquette de présentation du RfVS, de la carte des Villes-Santé actualisée, du marronnier de l'année en cours et de supports personnalisables (affiche, roll-up, signature mail).



Charte graphique et guide d'utilisation

» Pour en savoir plus, contactez communication@villes-sante.com

Réseau français Villes-Santé
Le Saphir
Espace Santé Ambroise Croizat
27 place Jean Normand
35200 RENNES

www.villes-sante.com